

Le 2 Decembre 2008

[Home](#) » [Dossiers](#) » [Processus de paix au Proche Orient](#)

Israël préoccupé par un document européen de facture française exigeant la réouverture de la Maison de l'Orient

par Barak Ravid pour Haaretz le 1er décembre 2008



Par

Thème : [Proche-Orient](#)Titre original : [Israel alarmed by EU bid to reopen Orient House as part of peace plan](#)Traduction : [Objectif-info](#)

Rédaction d'Objectif-info

Sous l'impulsion de la France, l'Union européenne s'apprête à demander la réouverture de la Maison de l'Orient comme partie intégrante du plan de paix, ouvrant la voie à une partition de Jérusalem selon les vœux des Palestiniens. Le document en cours d'élaboration prévoit des pressions européennes incitant la nouvelle administration de Washington à s'atteler en priorité au dossier israélo-palestinien. Il exige de nouvelles rétrocessions territoriales à la sécurité palestinienne et la suspension totale des activités d'implantation, y compris à Jérusalem est. Il propose enfin l'envoi sur place de personnels européens, civils, militaire et policiers, sans manquer de féliciter l'Autorité palestinienne pour ses succès en matière de sécurité. On aura rarement vu une intervention aussi impériale et aussi unilatérale dans les affaires de pays étrangers. Tous les ingrédients d'un conflit renouvelé entre l'Europe et les futures autorités israéliennes, quel que soit le verdict des élections, sont ainsi réunis.

Les responsables israéliens sont profondément préoccupés par un document à usage interne qui trace les orientations de l'Union Européenne pour l'avancement des négociations israélo-palestiniennes en 2009. Celui-ci préconise entre autres des pressions croissantes sur Israël pour la réouverture des institutions palestiniennes à Jérusalem, dont la Maison de l'Orient qui servait quartier général à l'Autorité palestinienne.

Le document, dont une copie est parvenue à Haaretz, a été rédigé par le ministère français des affaires étrangères, puisque la France occupe actuellement la présidence tournante de l'Union européenne (UE).

Il devrait être discuté la semaine prochaine au cours d'une réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union. Israël tente d'obtenir l'aménagement de divers points avant cette échéance.



Bernard Kouchner

Intitulé "Stratégie d'action de l'Union européenne pour la paix au Moyen-Orient : le chemin du progrès", le document propose que l'Union prenne plusieurs initiatives en 2009 du côté palestinien et du côté de la Syrie, en mettant l'accent sur les premiers. Cependant, ces propositions risquent d'aboutir à un affrontement avec le nouveau gouvernement israélien élu en février, qu'il soit dirigé par Tzipi Livni ou par Benjamin Netanyahu.

Le document déclare que l'Union doit encourager le nouveau gouvernement américain élu à s'engager activement dans les

pour parler israélo-palestiniens.

Le document déclare en outre que la communauté internationale doit surveiller étroitement l'exécution de la première étape du plan de paix de la Feuille de route, qui exige qu'Israël gèle la construction des implantations et lève les barrages routiers en Cisjordanie, et que l'Autorité palestinienne combatte le terrorisme.

En ce qui concerne les questions dites centrales du conflit, les frontières, la sécurité, Jérusalem et les réfugiés, le document propose trois lignes d'action principales.

"La résolution de la question du statut de Jérusalem en tant que future capitale des deux États est un aspect capital de la construction de l'État palestinien". En conséquence, "l'Union européenne œuvrera activement pour la réouverture des institutions palestiniennes, y compris la Maison de l'Orient."

La Maison de l'Orient, qui faisait naguère office de ministère des affaires étrangères de fait de l'Autorité palestinienne, a été fermée en août 2001 à la suite d'un attentat meurtrier contre le restaurant Sbarro de Jérusalem. Depuis lors, les gouvernements israéliens successifs ont refusé de la rouvrir, dans la mesure où elle symbolisait la revendication palestinienne de sa souveraineté sur Jérusalem est.

Sur la question de la sécurité, le document exprime la volonté de l'Union de jouer un rôle dans les accords israélo-palestiniens de sécurité, principalement par l'envoi de policiers, de soldats et de civils pour contribuer à l'entraînement des forces palestiniennes de sécurité ou pour superviser la mise en œuvre d'un accord sur le statut final.

En ce qui concerne les réfugiés, le document indique qu'il faut trouver une solution "négociée, juste, loyale et réaliste", ajoutant que l'UE est prête à établir et à opérationnaliser un mécanisme international permettant le versement de compensations aux réfugiés palestiniens et leur réinsertion.

Le document félicite l'Autorité palestinienne pour avoir amélioré considérablement la sécurité en Cisjordanie, et en conclut donc qu'Israël doit transférer le contrôle de nouvelles zones de ce territoire à la sécurité palestinienne. Le document note que "dans la période à venir, la présence de la sécurité palestinienne doit s'étendre au delà des villes."

En outre, le document déclare que l'Union européenne "attend un gel complet de toute activité d'implantation, les activités liées à la croissance naturelle ou à Jérusalem est y compris... L'UE continuera à envoyer des messages clairs à Israël et à examiner les moyens pratiques d'exercer davantage d'influence sur ces différentes questions, sans exclure celle des marchandises en provenance des implantations."

© 2007, 2008 Objectif-info.fr.